

ENTRETIEN AVEC **Olivier David**

Nouveau président de l'université Rennes 2

En mars dernier, les listes « Pour Rennes 2, démocratie et engagement », soutenues par le SNESUP, le collectif enseignant de la CGT et des non-syndiqués, remportaient les élections aux conseils centraux. Le secrétaire de la section, Olivier David, devenait alors président. Bilan six mois plus tard.

La campagne pour les élections au CA a montré une forte demande de débat démocratique. Comment la nouvelle équipe entend-elle faire vivre la démocratie au sein de l'établissement ?

En effet, les dernières élections ont révélé une mobilisation importante de la communauté universitaire qui s'est conclue entre autres par des taux de participation aux élections élevés chez les personnels (enseignants-chercheurs et BIATSS) et en progression chez les étudiants. Pour éviter la concentration trop forte des pouvoirs, notre équipe s'est clairement engagée à associer le plus largement possible les étudiants et les personnels à la définition des grands objectifs stratégiques de l'établissement ainsi que dans la préparation des dossiers soumis aux différentes instances. Cela s'est déjà traduit par la mise en place d'AG statutaires d'échanges et de débats sur des dossiers politiques importants (la COMUE, le programme du mandat présidentiel en cours, etc.). Pour aller plus loin, nous souhaitons organiser la réflexion relative au nouveau projet d'établissement autour d'un dispositif participatif, afin de débattre collectivement des perspectives à moyen terme sur tous les aspects de la vie de l'établissement. Enfin, le dialogue social, structuré par plusieurs instances (CT, CHSCT), est renforcé par des réunions régulières avec les organisations représentatives des personnels et des étudiants. Tout cela doit contribuer à « déprésidentialiser » la gouvernance de l'université et favoriser l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire.

Le processus de fusion entre Rennes 2 et Rennes 1 a échoué. En parallèle, se construit une COMUE interacadémique Bretagne-Pays de la Loire. Comment faire entendre la voie des ALL-SHS et la spécificité de Rennes 2 dans ce contexte ?

Après l'arrêt du processus de fusion, notre première priorité a été de ne pas enfermer Rennes 2 sur elle-même et de s'appuyer sur les partenariats pédagogiques et scientifiques existants avec l'université de Rennes 1 mais aussi les écoles et organismes pour ne pas



© DDF

▼
« Tout cela doit contribuer à "déprésidentialiser" la gouvernance de l'université et favoriser l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire. »
 ▲

abandonner l'objectif de structuration du site rennais. Dans cette ambition, Rennes 2 entend peser de tout son poids, en participant en tant que membre au processus de construction de la COMUE et en s'appuyant sur sa singularité, être le premier pôle ALL-SHS dans le périmètre de la future COMUE.

À ce titre, nos équipes pédagogiques et scientifiques ainsi que nos services se sont engagés dans la construction des futurs départements de recherche, dans la création des écoles doctorales, dans l'exercice de cartographie des formations, pour ne prendre que quelques exemples. Notre vigilance reste néanmoins pleine et entière sur la dimension fédérale du projet de COMUE et le respect des compétences des établisse-

ments membres, pour en faire un réel espace de coopération intelligente entre les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche, en participant activement à la réflexion sur le projet plutôt qu'à celle sur les structures.

La rentrée universitaire à Rennes 2 s'est traduite par une hausse importante du nombre d'étudiants. Dans un contexte d'austérité budgétaire, comment trouver les moyens nécessaires pour y faire face ?

Cette dernière question est évidemment très sensible. Le conseil d'administration de Rennes 2 a voté à l'unanimité, en octobre dernier, une motion pour alerter notre tutelle sur la nécessité de doter les établissements des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions. Dans un contexte d'augmentation des effectifs, plusieurs contraintes pèsent lourdement sur nos marges de manœuvre financières.

Depuis 2010, la capacité d'autofinancement se réduit, le fonds de roulement diminue, la trésorerie se fragilise, laissant assez peu de disponibilités pour mettre en œuvre des projets au-delà de nos missions premières. La sous-dotation d'une université comme Rennes 2, sanctuarisée lors du passage au RCE en 2009, se traduit aujourd'hui par des risques sur notre capacité à maintenir le patrimoine immobilier en état, à trouver les moyens nécessaires pour engager la rénovation énergétique de nos bâtiments ou pour

mener une politique d'investissement adaptée à nos besoins. Les leviers mobilisables pour retrouver des moyens de développement existent – la réflexion sur l'offre de formation, le développement de l'innovation pédagogique, en particulier autour du numérique, la recherche de financements extérieurs – mais ne suffiront sans doute pas. Le contexte de forte croissance des effectifs, tel qu'annoncé pour les dix prochaines années, doit aussi se traduire par une revalorisation des dotations attribuées par le ministère. La Stranes n'y invite-t-elle pas ? ●

Propos recueillis par Marc Neveu

